

Prix de l'énergie : « Pas de solution miracle »

Les tarifs de l'énergie en Europe atteignent des sommets en ce début d'hiver. Et la situation devrait rester tendue durant plusieurs mois encore

Propos recueillis par
Stéphanie Lacaze
s.lacaze@sudouest.fr

Anna Creti est professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine et chercheuse. Ses travaux portent sur les liens entre économie, énergie et environnement.

Comment est-on arrivé à cette situation de forte tension sur l'énergie ?

C'était prévisible. Cela fait plusieurs mois qu'on voit les prix, notamment ceux du gaz et de l'électricité, augmenter. En ce qui concerne le gaz, l'Europe en importe la grande majorité de l'étranger et parmi ses premiers fournisseurs, il y a la Russie. Mais tout le monde a besoin de gaz et l'Asie encore plus que l'Europe. Cette forte demande asiatique entraîne des prix très élevés car les chaînes de production et de transport sont restées à l'arrêt au début de la pandémie. Le gaz est utilisé pour produire de l'électricité. Il y a aussi le charbon. Mais plusieurs pays comme l'Allemagne essaient de limiter son usage à cause de son impact sur la pollution. Pour produire de l'électricité, on a aussi les énergies renou-



L'arrêt de plusieurs centrales nucléaires contraint la France à importer de l'électricité. ILLUSTRATION THIERRY BRETON / « SUD OUEST »

la seule usine de zinc en France va fermer. C'est une production extrêmement énergivore : la hausse de la facture d'électricité a rendu la gestion financière compliquée. Cette usine va être à l'arrêt pendant deux mois en attendant des conditions climatiques plus favorables et donc une baisse du prix de l'énergie.

Il faut donc s'attendre à un hiver difficile ?

Oui. Il n'y a pas de solution miracle. On ne peut pas dire que dans un mois ce sera mieux. Là, on n'est qu'au début de l'hiver. Si on a des pics de froid, il faut voir comment l'équilibre européen, puisque le marché est ouvert, va pouvoir répondre. Le prix maximum de l'électricité en France, c'est 512 €/MWh. Ce qui est très élevé. C'est le même prix pour la Suisse ou l'Italie du Nord. Il n'y a que l'Espagne et le Portugal qui s'en sortent un peu mieux avec des pointes à 360 €/MWh.

En ce moment, la France est contrainte d'importer de l'électricité. Est-ce que cela la met en difficulté ?

Grâce à son parc nucléaire, la France produit beaucoup d'électricité. Mais avec quatre centrales à l'arrêt, elle en importe. Le fait d'être interconnecté aux autres pays, c'est un filet de sécurité. Le problème, c'est que plusieurs pays européens dépendent massivement d'une seule technologie. La France du nucléaire. L'Allemagne du charbon, même si elle se diversifie. Or, toute forme de dépendance à une technologie représente des

risques. Si quelque chose ne va pas, comme on ne peut pas stocker l'électricité, on subit tout de suite les conséquences. Il y a aussi un autre facteur à ne pas négliger : il y a beaucoup d'énergies renouvelables aujourd'hui dans le mix européen. Mais manque de chance, le vent est très faible en ce moment.

Risque-t-on un black-out ?

On peut gérer une partie de la demande avec ce qu'on appelle l'écrêtement. Certains gros consommateurs peuvent être déconnectés temporairement grâce à des arrangements contractuels. En ce qui concerne la production, l'offre, il y a des obligations de certains producteurs à répondre présent au moment où le marché primaire est défaillant. Il y a des normes qui définissent la sécurité d'approvisionne-

« Avoir un black-out, c'est une véritable perte économique »

ment. En France, les producteurs se sont engagés à répondre présent s'il y avait un risque de black-out. Le secteur de l'électricité est organisé pour que cela n'arrive vraiment pas, parce qu'avoir un black-out, c'est une véritable perte économique. Il faudra surveiller si on déclenche ces moyens de secours et pour combien de temps, ils seront nécessaires.

Quelles sont les règles d'isolement contre le Covid-19 ?

L'Assurance maladie a préconisé les règles d'isolement à observer pour contrer le virus



En cas de test positif, l'isolement est obligatoire pour une période de dix jours. STEPHANE DE SAKUTIN / AFP

À l'approche des fêtes de fin d'année, cas contacts et tests positifs se multiplient. Voici les règles d'isolement et de surveillance à observer, préconisées par l'Assurance maladie, dans l'attente de nouvelles directives dès la semaine prochaine pour adapter la réponse au variant Omicron.

Test positif

En cas de test antigénique positif, il faut immédiatement se faire dépister par test RT-PCR pour confirmer le résultat. Variant Omicron ou non, même sans symptôme, l'isolement est obligatoire pour une période de dix jours à compter soit de l'apparition des premiers symptômes, soit de la date du premier test positif.

Cas contact

En cas de contact avec une personne testée positive au Covid, l'Assurance maladie demande de s'isoler immédiatement si le schéma vaccinal est incomplet ou pour les immunodéprimés, quel que soit le variant. Si le parcours vaccinal est complet, les règles d'isolement s'appliquent seulement si la personne avec laquelle le contact a eu lieu a contracté le variant Omicron. La durée d'isolement requise est de 7 jours depuis le dernier contact avec la personne testée positive. Si cette dernière vit sous le même toit, la durée d'isolement monte à 17 jours.

À la fin de la période d'isolement, il faut réaliser un test de dépistage RT-PCR ou antigénique. Si le test antigénique est positif, un second dépistage de confirmation par test RT-PCR est nécessaire. Si le test est négatif, l'isolement prend fin.

L'Assurance maladie recom-

mande aussi de s'isoler dans quelques cas supplémentaires. Pour les personnes à risque qui sont cas contact, il est conseillé de s'isoler même si le test est négatif. De même pour les personnes à risque vivant sous le même toit qu'une personne dépistée positive.

Isolement par précaution

En cas de retour d'un voyage à l'étranger, il faut se référer à la classification des pays, disponible sur le site du ministère de l'Intérieur : « vert » pour les pays où la circulation du virus n'est pas active, « orange » pour ceux où la circulation est maîtrisée, « rouge » pour ceux où la circulation est active et la présence de variants préoccupants (dont Omicron) constatée, « rouge écarlate » pour ceux où la circulation de variants préoccupants est la plus forte.

En revenant d'un pays classé « vert », aucun isolement n'est nécessaire. En revenant d'un pays classé « orange », un auto-isolement de 7 jours avec test à la fin est demandé aux personnes dont le parcours vaccinal n'est pas complet. En revenant d'un pays « rouge », une quarantaine de dix jours est obligatoire pour les personnes dont le schéma vaccinal n'est pas terminé. Cette même quarantaine de dix jours est obligatoire pour tous (personnes complètement vaccinées comprises) au retour d'un pays « rouge écarlate ».

Plus de 620 000 personnes ont été testées positives la semaine dernière en France. Si on ajoute les contaminations quotidiennes du 17 au 23 décembre, au minimum 1 % de la population devrait passer Noël à l'isolement.

EN BREF

PLUS DE 94 000 CAS EN 24 HEURES EN FRANCE

CONTAMINATION La France a franchi hier soir, veille de Noël, la barre des 94 000 nouveaux cas de Covid-19, seuil jamais atteint depuis le début de l'épidémie en mars 2020, selon les chiffres publiés par Santé publique France. Plus exactement, 94 124 nouveaux cas ont été enregistrés en 24 heures.

UN CONSEIL DE DÉFENSE SANITAIRE PRÉVU LUNDI

POLITIQUE Le président de la République tiendra en visioconfé-

rence un conseil de défense sanitaire lundi 27 décembre face à la flambée des contaminations du Covid-19.

LA DOSE DE RAPPEL À TROIS MOIS RECOMMANDÉE

VACCINATION La Haute autorité de santé recommande que la dose de rappel du vaccin puisse être réalisée à partir de trois mois. En attendant d'examiner cet avis, le ministère de la Santé a indiqué dans la foulée que le délai serait ramené à quatre mois dès maintenant (et non à partir du 3 janvier comme initialement prévu).

« On ne peut pas dire que dans un mois ce sera mieux »

velables, qui sont intermittentes. Et comme on n'arrive toujours pas à stocker massivement l'électricité, on peut avoir une tension entre les capacités de production et les besoins.

Sur ce fond déjà assez tendu du marché européen, arrive maintenant l'hiver. On était entré dans la saison avec des indicateurs qui étaient au rouge et un autre élément fondamental s'ajoute : plusieurs réacteurs nucléaires en France ont été mis complètement à l'arrêt. Cela explique comment les prix qui étaient déjà en moyenne de 250 euros par mégawatt/heure atteignent des pics à 450 euros. Ce qui est très élevé pour les premiers jours d'hiver.

Comment faire pour maintenir des tarifs raisonnables ?

La mesure qui a été prise en France de geler les tarifs d'électricité et de gaz l'a été de manière temporaire, car il n'y avait pas de visibilité. Je me demande si on peut conserver ces mesures durant tout l'hiver. La tension est tellement forte que ce sont les consommateurs d'autres énergies, voire les petits producteurs d'électricité qui subissent les conséquences de ce gel des prix. Pour donner un exemple,